

Épinglé

Montasser AlDe'emeh

Académique et homme de terrain. Il n'a que 26 ans mais c'est un des meilleurs connaisseurs du vécu des jeunes Belges qui ont rejoint les mouvements djihadistes. Ce chercheur belge d'origine palestinienne les a rencontrés en 2014 sur place en Syrie. Il en a fait le récit dans **"Pourquoi nous sommes tous djihadistes"** (éditions La Boîte à Pandore). S'il a ainsi mis sa vie en danger en Syrie, ce n'est pas par conviction djihadiste. Mais pour finaliser sa thèse de doctorat qu'il achève à l'Université de Nimègue. Il vit à Molenbeek. Il est persuadé qu'il faut agir : il va ouvrir un centre pour accompagner ces jeunes radicalisés. Pour leur donner une seconde chance.

Belgique Antiterrorisme**La lutte contre le djihadisme sera longue**

- **Les jeunes radicalisés, qui croient au projet de l'Etat islamiste, sont prêts à tout pour qu'il réussisse. Même à mourir.**
- **Montasser AlDe'emeh s'engage, avec une équipe, à les accompagner.**
- **La Ligue des droits de l'homme, elle, critique le plan antiterroriste du gouvernement fédéral.**

“On ne les déradicalisera pas, mais il faut leur parler”

Entretien Jacques Laruelle

Montasser AlDe'emeh est un des meilleurs connaisseurs du vécu des jeunes Belges qui ont rejoint les mouvements djihadistes. Il explique pourquoi des jeunes partent en Syrie, le danger qu'ils représentent.

Qui sont ces gens qui partent ou sont partis combattre en Syrie ?

On peut distinguer deux groupes. D'une part, les djihadistes hardcore : indépendamment de l'actualité récente, ils croient en un Etat islamique, dans lequel ils veulent vivre de longue date. Et ils voient son avènement. D'autre part, il y a des jeunes, qui ne sont exposés que depuis peu à cette idéologie. En raison des circonstances, de frustrations accumulées, ils se sont isolés dans la société. Mentalement comme physiquement. On ne les a pas accompagnés, on ne les a pas écoutés : que ce soit leur famille ou les imams. Ce deuxième groupe est le plus important. Dans leur isolement, ils sont entrés en contact avec la propagande djihadiste. C'est sur ce groupe qu'il faut agir.

Comment peuvent-ils en arriver à être prêts à mourir ?

A partir du moment où ils croient au projet de l'Etat islamique, les djihadistes appartenant aux deux catégories sont prêts à tout pour que ce projet, qui est à la fois idéologique et religieux, réussisse. Et ils sont aussi prêts à mourir. Ils veulent faire partie de ce projet. Leur vérité devient la vérité et ceux qui n'y croient pas sont des ignorants ou dans l'erreur. Ils voient leur combat comme légitime.

Ceux qui reviennent sont-ils dangereux ?

Il faut voir pourquoi ils rentrent. Certains qui reviennent sont "déradicalisés". Ils ont vu sur place l'horreur de la guerre et ont été confrontés à la réalité. Mais ceux qui reviennent peuvent aussi avoir une mission donnée par l'Etat islamique.

Comment faire la distinction ?

C'est comme si vous deviez vivre avec 50 personnes dans un immeuble, que toutes sont sympathiques avec vous mais que vous savez que l'une d'entre elles veut vous tuer. Pourrez-vous dormir ? L'Etat islamique est prêt à une guerre à long terme : il enverra des agents qui ne sont pas impulsifs, qui attendront et agiront au moment voulu.

La prison offre-t-elle une solution pour ces "retournees" ?

Non. En prison, ils pourront entrer en contact avec des gens déjà radicalisés ou qu'ils radicaliseront. Et ils sortiront un jour. A peine libéré de prison où il avait été incarcéré pour avoir tenté de se rendre en Somalie, un jeune père de famille est reparti quelques mois plus tard pour la Syrie. Il s'est fait exploser en Irak.

Il faut être réaliste : la société doit faire corps. Elle doit prendre en compte les frustrations des jeunes, les aider. Tout le monde doit s'engager pour le vivre ensemble. Il n'y a pas de temps à perdre. Ceux qui s'engagent avec l'Etat islamique ont rompu le lien et sont prêts à prendre les armes contre notre société. Il faut leur dire que d'un point de vue musulman, on ne peut s'en prendre à la société qui nous a vu grandir.

Comment déradicaliser ces combattants ou ceux qui sont

prêts à partir ?

Je n'aime pas ce terme. "Déradicaliser" a déjà une connotation négative. J'essaie d'entrer en contact avec eux. On ne pourra pas les déradicaliser. On ne peut que nuancer leurs discours. Il faut montrer qu'on les prend au sérieux pour éviter qu'ils recourent à la violence. Si quelqu'un est tenté par la haine, il faut lui parler. Tout comme il faut parler et écouter ceux qui sont habités par le racisme. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut éventuellement infléchir, nuancer. Il est contre-productif de heurter de face. Et pour les atteindre, il faut connaître leur pensée, être au courant des théories du djihad pour pouvoir y répondre. La répression en soi n'est pas une solution, même si elle est nécessaire pour assurer la sécurité. Il faut être clair avec les jeunes. Il faut qu'ils comprennent que s'ils partent, ils ne pourront revenir. Ils doivent comprendre qu'ils doivent bien réfléchir.

Vivra-t-on longtemps avec cette menace ?

On n'est pas prêt d'en sortir. L'idéologie du djihad s'est construite dans les années 80 avec la lutte contre les Soviétiques en Afghanistan. On l'a acceptée. Et elle s'est répandue dans le monde arabe et en Europe.

Vous accompagnez des jeunes. Comment ?

Nous avons des permanences à Malines le week-end. Nous allons nous installer à Molenbeek où nous aurons bientôt des locaux. Nous aurons des permanences quotidiennes pour accompagner ces jeunes tentés par un départ ou leurs familles. Il n'y aura que des bénévoles. Une dizaine sont prêts. En temps de crise, beaucoup de personnes sont prêtes à s'engager.

Pourquoi des bénévoles ?

Car la société ne peut accepter que l'on accompagne ces jeunes. Mais surtout parce que c'est la seule manière de gagner la confiance de ces jeunes qui se méfieront si l'Etat intervenait.

Des mesures antiterroristes inefficaces, dangereuses et redondantes

Les 18 mesures annoncées par le gouvernement fédéral au lendemain des attentats de Paris sont "soit existantes, soit inutiles, soit inapplicables". Tel est, en substance, le verdict de la Ligue des droits de l'homme.

La Ligue (qui a annoncé une manifestation place Poelaert, ce jeudi, à 13 heures) a passé ces mesures au crible. Elle a dénoncé, mercredi, une "surenchère sécuritaire" et dit craindre "une possible mise à mal du principe de séparation des pouvoirs".

La surveillance électronique des personnes fichées est impossible à réaliser.

Rien de neuf, pas grand-chose d'efficace

Certaines mesures n'ont rien de neuf, a expliqué Manuel Lambert, son conseiller juridique. La loi permet déjà de renforcer les contrôles policiers aux frontières, de fermer les sites internet ou les lieux de culte prêchant la haine, d'expulser des prédicateurs haineux, de mettre en prison les combattants djihadistes dès leur retour sur le sol belge.

Pour la Ligue, l'allongement du délai de garde à vue de 24 à 72 heures est inutile, ce délai pouvant être doublé par la loi Salduz, ce qui se fait rarement; et les perquisitions nocturnes existent déjà dans certains cas.

Après avoir constaté que les 400 mil-

lions d'euros que le fédéral va allouer à la sécurité ne feront que compenser les économies faites sur le dos des services de police, la Ligue s'interroge sur l'efficacité de certaines mesures. Contrôler la circulation entre Etats membres de-

manderait des moyens que la Belgique n'a pas, estime-t-elle. Par ailleurs, la surveillance électronique des personnes fichées lui semble impossible à mettre en œuvre, notamment parce qu'il n'existe pas assez de bracelets et que le personnel assurant le suivi est saturé.

Elle estime aussi que

l'enregistrement des données de tous les passagers dans les transports est irréalisable. A la récolte d'informations ciblant toute la population civile, il faudrait préférer des contrôles ciblés et un renforcement du renseignement humain, ajoute-t-elle, avant de considérer que l'extension du réseau de caméras de reconnaissance des plaques minéralogiques, outil de surveillance de masse, ne résoudra rien.

Sur le plan des principes, la Ligue critique le déploiement de 520 militaires dans nos villes et s'inquiète de l'installation de la mesure dans le temps. Elle estime aussi qu'une extension de l'usage des méthodes particulières de recher-

che doit s'accompagner d'un contrôle accru par des juges indépendants. La LDH ne veut pas non plus d'une surveillance électronique préventive.

Elle regrette que le gouvernement ne s'attaque pas aux sources de financement du terrorisme (secret bancaire, paradis fiscaux, contrats avec l'Arabie saoudite...) et conclut: "Apporter une réponse exclusivement répressive au terrorisme est voué à l'échec".

Le PS monte en ligne

Mercredi, la chef de groupe à la Chambre, Laurette Onkelinx, s'est distancée de la Ligue en approuvant plusieurs des annonces gouvernementales mais elle l'a rejointe à propos de l'absence de mesures concernant l'argent du terrorisme. "L'assèchement financier du radicalisme doit être au cœur du dispositif d'action", a-t-elle lâché, annonçant le dépôt de trois propositions de loi plaçant la cellule de traitement des informations financières (CTIF) au centre des actions judiciaires et de renseignement. Elle devrait pouvoir avoir accès au point de contact central qui, auprès de la Banque nationale, enregistre l'ensemble des comptes et des contrats d'assurance en Belgique. Il est aussi question d'intégrer son patron au Conseil national de sécurité et d'assurer une meilleure coordination avec les parquets.

J.-C. M.

Épingle

Elio Di Rupo et les 400 millions

Pas touche à la sécurité sociale.

Le président du PS, Elio Di Rupo, a répété, mercredi, la volonté des socialistes de respecter l'unité nationale dans le cadre de la lutte contre le radicalisme et a appuyé certaines des initiatives prises par le gouvernement pour lutter contre le terrorisme, notamment le déblocage de 400 millions d'euros pour la sécurité. Mais pour M. Di Rupo, il est hors de question que l'argent soit pris à la sécurité sociale, "suffisamment mise à mal". "Ces 400 millions, il faudra aller les chercher ailleurs, via un impôt sur la fortune voire un

réaménagement des intérêts

notionnels", a-t-il précisé. Il suggère qu'un tiers serve à engager 2000 policiers dans les zones locales, que 30 millions aillent au renseignement, 50 millions à la police fédérale et 50 millions à la justice, le solde étant réservé à la prévention du radicalisme dans les prisons. Il s'est aussi opposé à la fusion des zones de police bruxelloises.

Ducarme réagit. La réponse du chef de groupe MR à la Chambre, Denis Ducarme, a fusé. "Stop à l'intox", a-t-il scandé, ajoutant ironiquement se réjouir que "le PS essaye de s'impliquer dans les dossiers de renseignement et de terrorisme même si ses propositions en matière de financement sont un peu dépassées". J.-C. M.

Face au radicalisme, le désarroi des bourgmestres

■ **Sommés d'agir contre le djihadisme, les élus locaux se sentent souvent démunis.**

La tragédie de Paris lui a conféré une notoriété internationale dont elle se serait bien passée. Françoise Schepmans (MR), bourgmestre de Molenbeek, focalise les attentions depuis le 13 novembre, en raison des connexions de plusieurs terroristes présumés avec sa commune. "Au lendemain des attentats, quand on a pointé Molenbeek, je me suis sentie démunie, avoue-t-elle. Je ne vois pas, avec les moyens que j'ai, ce que j'aurais pu faire de plus."

Si le cas molenbeekois continue d'alimenter de nombreux commentaires, d'autres acteurs politiques communaux, à Bruxelles mais aussi en Wallonie, expriment un même sentiment. On leur prête des pouvoirs qu'ils n'ont pas. On attend d'eux qu'ils combattent le radicalisme avec des moyens dont ils ne disposent pas. "Tous les projecteurs sont braqués vers les bourgmestres, alors qu'on a une marge de manœuvre réduite, soupire Françoise Schepmans. Il y a une mauvaise compréhension du rôle des uns et des autres. La lutte contre le radicalisme, c'est du ressort du fédéral!"

Deuxième commune la plus peuplée de la Région bruxelloise, Schaerbeek compte 130 000 habitants, dont environ 60 000 musulmans – parmi lesquels "quelques dizaines de radicaux", selon le bourgmestre Bernard Clerfayt (Défi, ex-FDF). C'est à Schaerbeek que la question des départs vers la Syrie a pour la première fois surgi au-devant de l'actualité: en avril 2013, deux élèves de l'athénée Fernand Blum avaient déserté les cours pour s'enrôler dans les milices djihadistes au Moyen-Orient.

"Le ministre de l'Intérieur

dit que les communes ont reçu des listes d'individus dangereux. C'est un mensonge, s'insurge Bernard Clerfayt. Tout ce qui existe, c'est une circulaire autorisant les commissaires en chef à transmettre aux bourgmestres des informations sur les personnes liées au djihadisme. Pour ma part, je n'ai jamais demandé à recevoir ces informations, car je ne saurais rien en faire. Si j'apprends qu'au coin de ma rue, un type manipule des armes et enrôle des jeunes pour la Syrie, je peux éventuellement en parler à mon chef de cabinet, mais après? Je ne suis pas doté de pouvoirs de contrainte à l'égard des individus. Seul un juge peut mettre quelqu'un en prison, ou l'interdire de séjour sur le territoire, ou l'assigner dans un centre de traitement."

Bernard Clerfayt entend agir sur un autre terrain: la prévention, la diffusion d'un contre-discours pour réduire l'attrait du djihad. Une tâche de long terme, pour laquelle, assure-t-il, "les moyens manquent de façon dramatique".

Contrôler les logements

"C'est gentil de nous dire qu'on doit agir contre le radicalisme, mais non seulement on ne nous dit pas ce qu'on doit faire, et en plus on ne nous fournit aucun renseignement", abonde Hervé Doyen (CDH). Le bourgmestre de Jette, au nord-ouest de Bruxelles, refuse cependant tout fatalisme. "Les bourgmestres ne sont pas aussi démunis que certains le disent. C'est leur rôle de recenser la population, de contrôler les logements. Ce travail n'a peut-être pas été fait partout. Ceci explique peut-être cela."

A Liège, dix-neuf jeunes sont partis ou ont voulu partir vers la Syrie. Le bourg-

mestre, Willy Demeyer (PS), admet que les pouvoirs locaux sont malmenés par l'intensification de la menace terroriste. "Nous sommes dans un cas de figure inédit", relève-t-il. Une difficulté s'ajoute: "Distinauer ce qui ressort de la police locale

et de la police fédérale. Le pire serait qu'un élément échappe à toute surveillance parce qu'on ne saurait pas qui le surveille".

Pour l'éviter, le conseil zonal de sécurité réunit le procureur du Roi, le directeur coordonnateur et le directeur judiciaire de la police fédérale, le chef de corps et le bourgmestre. "Cela existe aussi ailleurs, mais il ne se réunit pas partout avec la même fréquence, note Demeyer. Moi, je le réunis tous les mois, voire plus. C'est l'interface où on fixe les grandes lignes d'une politique criminelle."

Mosquées

Aux confins du Borinage, la commune d'Hensies abrite une petite communauté musulmane. Après les attentats de Paris, son bourgmestre, Eric Thiébaud (PS), a réuni les responsables des deux mosquées. Il leur a promis d'agir avec fermeté contre la recrudescence prévisible de l'islamophobie. En retour, il leur a demandé de signaler tout cas de radicalisation qu'ils détecteraient. "On a quand même beaucoup de cordes à notre arc pour agir, juge Eric Thiébaud. Le CPAS, la police, les services de prévention... Mais cela reste un travail en amont. Accuser les bourgmestres pour des cas de radicalisme sur leur territoire, ça ne va pas. On n'est pas responsables des actes individuels de tous les citoyens."

François Brabant

"Les moyens manquent de façon dramatique."

BERNARD CLERFAYT
Bourgmestre de Schaerbeek.

Épingle

Une soirée pour réfléchir et débattre

A Mons. Avocats.be a mis la soirée-conférence de ce jeudi sur pied en collaboration avec "La Libre Belgique", le barreau de Mons, le jeune barreau de Mons,

Avocats sans frontières, Amnesty international et la Ligue des droits de l'homme. Elle aura lieu à l'Arsonic, 138 rue de Nimy, à Mons, à partir de 19h30.

Du beau monde. Au programme, des interventions de du Bus, caricaturiste à "La Libre Belgique", Bob Rugurika, directeur de

la radio publique africaine, Nicolas Thirion, professeur à l'ULg (droit), Guy Haarscher, professeur émérite à l'ULB (philosophie) et M^{re} Frédéric Krenc, avocat.

Débat. Le débat qui suivra ces interventions sera animé par Jean-Claude Matgen ("La Libre Belgique").